

Compte-rendu de la réunion d'accueil de la Section 27 du Comité National Relations hôte-pathogène, immunologie, inflammation

Bruno Pouvelle est l'élu SNTRS-CGT et rédacteur de ce compte rendu.

Journée d'accueil de trois sections de l'INSB et d'une section de l'INSMI : 27/09/2016

Ordre du jour :

Matinée plénière

1. Accueil et présentation générale de l'Institut par la directrice de l'INSB, Catherine Jessus
2. Présentation générale par la secrétaire générale du CoNRS, Marie-Claude Labastie
3. Intervention de la directrice de la mission pour la place des femmes, Maria-Teresa Pontois
4. Intervention du directeur des ressources humaines, Pierre Coural

Après-midi par sections

5. Présentation par l'Assistante du Comité National
6. Election du Président, du bureau et du Secrétaire
7. Nomination de deux membres du bureau
8. Election des membres élus manquant de la section
9. Désignation des élus C pour les visites de laboratoires de la vague C
10. Réunion du bureau

Plénière

Catherine Jessus commence par décrire la place de l'INSB dans le CNRS (environ 25% de l'ensemble du CNRS). Elle présente sa conception de ce qu'est un laboratoire de recherche de l'INSB. Elle insiste sur l'impossibilité de faire une recherche de qualité pour des petites unités isolées. Il est donc indispensable, à ses yeux, de regrouper les petites structures pour atteindre une taille critique. Cette taille n'étant pas absolue et dépendant des domaines, de l'environnement... Pour elle, c'est la qualité scientifique qui prime et cette qualité dépend aussi des interactions interdisciplinaires, des apports technologiques, des confrontations d'idées avec les autres disciplines que la biologie. D'ailleurs, l'INSB est le seul institut à avoir des interactions avec tous les autres instituts du CNRS.

Par rapport au recrutement, elle insiste sur la nécessité d'accorder une importance particulière aux chercheurs qui semblent présenter une capacité particulière d'innovation.

Côté financement, elle déplore le fait qu'ils sont loin d'être à la hauteur des besoins, que les gouvernements ne consacrent pas à la recherche les moyens nécessaires, ce qui pénalise tout particulièrement la recherche fondamentale. En ce qui concerne la biologie, elle regrette que ce domaine ne fasse pas rêver les gens comme d'autres domaines scientifiques, ce qui serait sans doute plus favorable à un meilleur financement. En ce sens elle se félicite de la parution prochaine d'un livre blanc destiné à exposer au grand public les côtés enthousiasmants des découvertes en biologie.

Elle présente les perspectives en matière de recrutement et de budget. Pour ce qui est des chercheurs, après une chute de 25% des postes ouverts entre 2010 et 2013, puis une période de stabilité, 2016 a été

très favorable, avec une augmentation de 22% et 2017 devrait l'être aussi, avec une augmentation de 11%. Avec 73 postes ouverts au concours, 2017 devrait permettre de retrouver le niveau de 2010. Elle exprime par contre de grandes craintes pour 2018. Pour ce qui est des ITA, la situation est catastrophique. Depuis 2010, nous sommes passés de 83 à 40 recrutements annuels. Au niveau budget, on assiste à une quasi stabilité, ce qui signifie donc une baisse en euro constants, compte tenu de l'inflation. Cependant, l'INSB s'en tire plutôt bien, avec une hausse de 1,2% de son budget, par rapport à l'ensemble du CNRS, dont le budget diminue de 0,6%.

Elle résume de la façon suivante : des moyens de fonctionnement insuffisants, des inquiétudes par rapport au recrutement des jeunes chercheurs, un manque criant d'ITA, un poids énorme des infrastructures dans le budget (25%) et des ressources propres de plus en plus difficiles à obtenir.

Marie-Claude Labastie présente le fonctionnement du CoNRS et de ses instances de coordination, CPCN, CSS et C3N. Le secrétariat général du comité national est le garant du bon fonctionnement de toutes ses instances.

Elle présente le logiciel Marmotte et son importance pour le travail des membres des sections.

Elle énumère les différents documents qui sont mis à la disposition des membres des sections pour faciliter leur travail (règlement intérieur, critères d'évaluations, rapports de conjoncture) et incite chacun à aller les consulter, sur la clé USB fournie ou sur le site du CoNRS.

Elle informe sur l'élection des membres des Commissions Interdisciplinaires.

Maria-Teresa Pontois présente la mission pour la place des femmes et son action.

La mission analyse les facteurs d'inégalité de genre concernant les recrutements et l'évaluation au CNRS, ainsi que l'évolution des carrières (où l'on constate que le « plafond de verre » existe au CNRS comme partout ailleurs, malgré les apparences). Seulement 35% de femmes parmi les candidats convoqués à l'oral aux concours du CNRS. Dans les dossiers, il n'est pas systématiquement fait référence des périodes de congés parentaux ou interruption de carrière pour les enfants. Le bilan social du CNRS contient des indicateurs de genre. Des observateurs de la mission ont participé à certains concours de 2016.

Pierre Coural, DRH présente le rôle de la DRH qui « gère » et ne donne pas d'avis scientifiques. « Cette année, il y aura plus de création de postes que de départs à la retraite », prévisions de 300 chercheurs – 300 IT.

Le CNRS est très surveillé par la Cour des comptes. Cette dernière reproche un coût trop élevé des concours et des instances de coordination. Cela semble être dû à une explosion des frais de missions, les billets de trains étant souvent achetés au dernier moment, à un prix exorbitant. Il est demandé aux membres des sections de prévoir leurs déplacements à l'avance et d'anticiper pour les achats de billets.

Le DRH insiste sur le problème de l'âge de recrutement des chercheurs, qui recule de façon constante et qui ne permet plus aux personnes recrutées de faire une carrière complète au CNRS et de pouvoir prétendre à une pension correcte. Il invite à favoriser les candidats les plus jeunes par rapport aux plus âgés, lors des recrutements. Remarque dans la salle : leur âge ne sera pas différent d'ils vont dans le privé ; qu'est-ce qu'on doit faire des candidats les plus âgés ? Le DRH louvoie en arguant de possibilités de pensions meilleures suite à une carrière complète dans le privé plutôt qu'une partie dans le privé et une partie dans le public. Il insiste sur le fait que notre système de retraite est défaillant pour les personnes qui ont des carrières morcelées et qu'il existe le système RESAVER qui, dans d'autres pays européens, est utilisé pour améliorer cette question, grâce à un système de retraite par capitalisation. Face aux protestations dans la salle, il précise qu'il sait bien que la capitalisation présente des dangers importants,

mais que c'est une question qui doit être étudiée et que, d'ailleurs, si des réticences importantes ont fait que notre pays n'y adhère pas, la France est observatrice de ce système RESAVER.

Il détaille les différents avis qui peuvent être rendus suite à l'évaluation des chercheurs et leurs conséquences. Il informe sur le fonctionnement du dispositif de suivi post-évaluation et sur l'avis d'insuffisance professionnelle qui peut conduire au licenciement.

Réunion de la section 27

Sur 16 élus et nommés, 15 présents et un absent pour raisons de santé. L'insuffisance du nombre de candidats à l'élection a fait que 5 postes n'ont pas encore été pourvus, 2 en A2, 1 en B1 et 2 en B2, et que nous devons pourvoir à ce manque parmi les candidats nouvellement déclarés.

Présentation par l'Assistante du Comité National

Nous avons commencé par un tour de table de présentation. Si les CR et DR se sont présentés en donnant leur fonction et leurs thématiques, les deux autres élus C se sont présentés uniquement en tant qu'élus C. Cela m'a semblé être la manifestation d'un sentiment d'infériorité vis-à-vis des CR et DR, qu'il serait bon d'aborder lors des réunions de formation. Personnellement, je me suis présenté par ma fonction et mes thématiques de recherche. Aucun des rares syndiqués, tous s'étant présentés avant moi, n'ayant précisé leur appartenance à un syndicat, je n'ai pas souhaité le faire, n'ayant pas jugé utile d'être le seul à poser ce qui pourrait être considéré par certains comme une barrière, dès notre première rencontre.

L'Assistante a ensuite repris un certain nombre de choses déjà présentées au cours de la matinée, telles que Marmotte, les fonctions de la section, le bureau...

Élection du Président, du bureau et du Secrétaire

Deux DR se sont présentés à la présidence de la section :

- François Trottein, non syndiqué, directeur de l'UMR8204 : Infection pulmonaire et immunité innée, au Centre d'Infection et d'Immunité de Lille. Il a mis en avant son expérience du travail de la section 27, dont il est élu pour la deuxième fois, sa connaissance des différents domaines d'application de la section et sa volonté d'équité, de respect de chacun. Le tout avec beaucoup d'énergie et de volonté.
- Jean Davoust, SGEN-CFDT, directeur de l'UMR8253 : Biologie des lymphocytes T régulateurs et applications en biothérapie, à l'Institut Necker Enfants Malades - Centre de Médecine Moléculaire. Il a commencé par expliquer qu'il se présentait à la présidence car ce serait son dernier mandat ce qui, je pense, était très maladroit. Il a ensuite repris les points de Trottein en ajoutant qu'il était favorable à ce que les décisions se prennent le plus possible par consensus plutôt que par vote. Sa présentation était beaucoup moins volontaire et ferme.

1er tour : Trottein a eu 10 voix et Davoust 4 (1 abstention), il manquait donc à Trottein 1 voix pour être élu. Au 2ème tour, Trottein a été élu par 14 voix contre 1 à Davoust.

Aucun CR n'était candidat au poste de secrétaire.

Jean Davoust et Ulrich Blank (directeur de l'unité : mastocytes et basophiles dans l'inflammation et le remodelage, à la Faculté de Médecine Bichat), tous deux DR et seuls candidats, ont été élus au bureau. Jean Davoust a été élu secrétaire.

Tout le monde a été d'accord pour qu'un élu C soit invité permanent du bureau. Les deux autres élus C ont préféré, contre ma proposition, que nous fassions une participation tournante, en changeant l'élu C présent à chaque réunion.

Nomination de deux membres du bureau

A ce stade, le DAS, Bruno Lucas, est venu. Il n'a fait aucun discours, aucune présentation. Il a nommé Patricia Doublet-Dar (PU à Lyon 1, Bactériologie moléculaire et infectiologie, directrice de l'unité : Pathogénèse des légionelles) et Stéphane Emiliani (DR, relations entre VIH-1 et la cellule hôte, co-directeur de l'unité : Interactions hôte-virus, à l'Institut Cochin) au bureau et est reparti.

Élection des membres élus manquant de la section

Je me suis étonné, ainsi que d'autres personnes, du nombre de candidats aux sièges non encore pourvus, alors qu'ils ne s'étaient pas présentés lors de l'élection au CoNRS. Il nous a été répondu que ces personnes avaient en fait été « démarchées » pour se présenter. Elizabeth Bernardo (ingénieur au Centre de Recherche en Cancérologie à Angers, CGC) nous a cité le cas d'une personne qu'elle connaît, contactée par le DAS pour se présenter. Après ce deuxième tour « d'élections », nous nous retrouvons donc au final, avec plus de 7 membres choisis par l'administration dans la section.

Il manquait 5 élus à la section. Nous avons étudié les candidatures et avons fait un choix en fonction des thématiques scientifiques insuffisamment représentées parmi les membres déjà élus ou nommés de la section.

Nouveaux membres choisis par consensus :

B1 : Hugues Lelouard (CR, UMR7280, immunologie et biologie cellulaire des interactions hôte-pathogènes)

B2 : Olivier Silvie (CR, Inserm U1135, biologie moléculaire et immunologie du stade hépatocytaire du paludisme)

Nicolas Bidère (CR, Inserm U892, signalétique en oncogénèse et angiogénèse)

A2 : Jost Enninga (DR Pasteur, directeur de l'unité : Dynamique des interactions hôte-pathogènes)

Yves Denizot (DR, UMR7276, signalisation cellulaire, hématopoïèse, oncogénèse)

Désignation des élus C pour les visites de laboratoires de la vague C

Nous avons enfin désigné les élus C qui participeront aux visites de laboratoire :

- Elizabeth Bernardo (CGC, Nantes) pour le laboratoire de Michel Cogne à Limoges (UMR7276, Contrôle des réponses immunes B et des lymphoproliférations)
- Jean-Jacques Launay (CFDT, Marseille) pour les laboratoires de Jean-Marc Reichhart à Strasbourg (UPR9022, Réponse immunitaire et développement chez les insectes) et de Didier Raoult à Marseille (UMR7278, Unité de recherche sur les maladies infectieuses et tropicales émergentes).
- Moi pour les laboratoires de Valérie Quesniaux Ryffel à Orléans (UMR7355, Immunologie et neurogénétique expérimentales et moléculaires) et d'Eric Vivier à Marseille (UMR7280, Centre d'Immunologie de Marseille-Luminy).

A posteriori, il nous a été signifié que nous ne pouvions participer à la visite d'un laboratoire de notre ville. Jean-Jacques Launay ne pouvait donc visiter l'unité Raoult, ni moi l'unité Vivier. Ces deux unités ont été attribuées à Elizabeth Bernardo et j'hérite de l'unité de Michel Cogne à Limoges, en plus de celle de Valérie Quesniaux à Orléans.

Réunion du bureau

C'est Jean-Jacques Launay qui a assisté à la réunion du bureau. À ce jour, je n'ai aucun retour à ce sujet.